

CAFÉ DE LA TUTELLE

TUTELLE, CURATELLE, HABILITATION FAMILIALE... VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

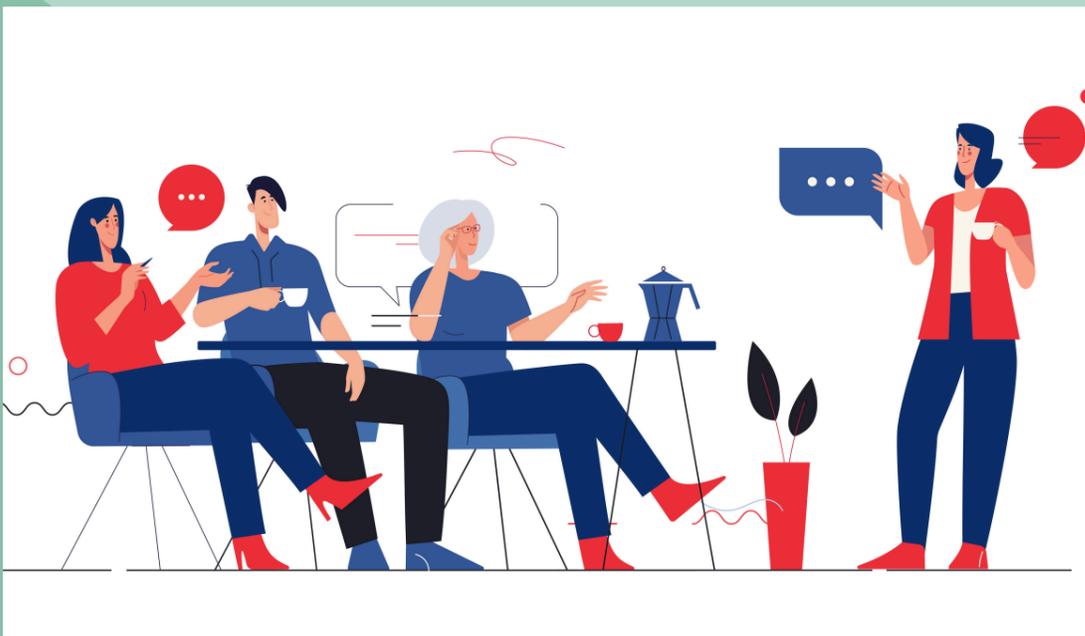
Mon enfant handicapé va être majeur, comment puis-je l'accompagner tout en le protégeant?

Je souhaite anticiper ma protection, comment faire?

J'ai été désigné(e) par le juge des tutelles pour protéger un proche, quelles sont mes obligations? etc...



JEUDI 21 NOVEMBRE 2024
de 10 h 00 à 12 h 00



UDAF DU MORBIHAN
1 RUE MAURICE THOREZ
56100 LORIENT

Merci d'adresser vos inscriptions AVANT LE 15 NOVEMBRE
sur l'adresse

tuteursfamiliaux56@udaf56.asso.fr

ou en appelant au 02 97 54 32 33

SERVICE D'INFORMATION AUX TUTEURS FAMILIAUX 56